

Licence professionnelle Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02038621

HAL Id: hceres-02038621

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038621>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Conseiller gestionnaire de clientèle
sur le marché des particuliers

de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines -
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers

Secteur professionnel : SP5-Echanges et gestion

Dénomination nationale : SP5-4 Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP150009017

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Centre de formation d'apprentis (CFA) Banques Île-de-France, avenue de Clichy à Paris, et Université, Boulevard Vauban à Guyancourt.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : CFA Banques Île-de-France (Centre de Formation par Apprentissage)/ partenaire pédagogique CFPB (Centre de formation de la Profession Bancaire), DIFCAM (Crédit agricole) pour la FI (Formation initiale).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers* (LP CGC) se donne pour objectif de former des conseillers-gestionnaires de la clientèle des particuliers. Elle s'adresse à des étudiants de niveau Bac+2, désirant travailler dans le domaine de la bancassurance. Elle consiste à former divers conseillers : gestionnaires de clientèle de particuliers, des conseillers financiers des particuliers, proposant des solutions financières, maîtrise des produits et techniques bancaires, solutions patrimoniales, ... Un focus est mis sur l'utilisation des NTIC (Nouvelles technologies d'information et de communication) dans le but de former les étudiants à la gestion multicanal de leurs futurs clients.

La LP CGC s'adresse aux étudiants titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) avec profil commercial, d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) banque, ou issus d'une 2^{ème} année de licence (L2) *Economie*. La licence professionnelle est réalisée en partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) et avec le DIFCAM (Crédit agricole). Elle s'articule autour des unités d'enseignement donnant une base disciplinaire (économie générale, économie internationale, systèmes monétaires, droit civil et commercial, mathématiques financières) et des unités d'enseignement avec mise en applications : marché des capitaux, fiscalité, anglais général et bancaire.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier proposé n'est pas toujours suffisamment renseigné (les enquêtes sont le reflet de résultats nationaux, on ne connaît pas l'origine des entreprises des intervenants professionnels) ou souffre d'un manque de cohérence (deux conventions pour un même partenariat, des données intégrées pour la formation continue qui sont hors sujet pour la notation de la formation initiale qui est distincte), ce qui rend l'appréciation quelque peu approximative.

Ceci étant dit, le projet pédagogique est cohérent et bien construit avec un focus sur les connaissances en sciences économiques. En effet, les enseignements tels que l'économie internationale, les systèmes monétaires, les mathématiques financières qui apparaissent dans cette licence professionnelle sont fondamentaux pour ce genre de parcours.

Créée par le CFA, cette formation correspond aux besoins du marché bancaire, avec des partenariats professionnels diversifiés CFA Banque Ile-de-France (Centre de Formation par Apprentissage)/partenaire pédagogique CFPB (Centre de formation de la Profession Bancaire), DIFCAM (Crédit agricole) pour la FI (Formation initiale). Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant (95 % selon le dossier).

Le pilotage de la licence professionnelle par l'établissement est insuffisant : il y a une faible présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, il n'existe pas d'enquête d'insertion professionnelle interne, les données sont basées seulement sur seule l'enquête issue du CFA, l'établissement dans la sélection des étudiants semble peu impliqué.

- Points forts :

- Un programme copieux notamment en sciences économiques pour une licence professionnelle.
- Des liens approfondis avec les milieux professionnels.

- Points faibles :

- Le pilotage par l'établissement est insuffisant, ce que traduit en particulier la faible présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
- La poursuite des études jugée trop importante pour une licence professionnelle.

- Recommandations pour l'établissement :

Le pilotage par l'établissement doit être renforcé. Le réseau de recrutement des étudiants devrait être élargi.

Il faudrait mener une réflexion sur un réseau d'anciens élèves pour les enquêtes. Il conviendrait d'améliorer la communication, les échanges entre les intervenants/enseignants/étudiants.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE

N° demande : LP Versailles 9017

Domaine : DEG

Niveau : Licence Professionnelle

Spécialité : Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers

Observation (s) :

Aucune observation